Association
des Bibliothécaires
de France

Vous former

Organisme de formation, l'Association des Bibliothécaires de France accompagne les personnels de bibliothèques, toutes catégories confondues tout au long de leur parcours.

Organisée par des professionnels pour des professionnels :

- La formation d'auxiliaire de bibliothèque s'appuie sur les groupes régionaux et enseigne les bases élémentaires du métier pour participer à la gestion d'une bibliothèque quels que soient sa taille ou son statut (bibliothèques-relais, bibliothèques associatives, de comités d'entreprise...). Elle est sanctionnée par un titre national d'auxiliaire de bibliothèque.
- La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE), mise en œuvre à l'échelon national, permet aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle d'obtenir tout ou une partie de ce titre.
- Des **modules de formation** complètent les connaissances sur les aspects techniques de la profession dans le cadre de la VAE.
- Des programmes de **formation sur mesure** peuvent être organisés pour répondre aux besoins de bibliothèques ou groupes de bibliothèques du secteur public ou privé.
- La formation continue :
 - Les journées d'étude à l'échelon régional ou national
 - Les voyages d'étude
 - Le congrès annuel

Comment en bénéficier ?

- Formation d'auxiliaire : sur une année scolaire, sur inscription
- Formation continue : gratuité ou tarif préférentiel pour les adhésions collectivités ou individuelles